

République de Côte d'Ivoire



Union Discipline Travail

Consulat de Côte d'Ivoire

CERTIFICAT DE DEMENAGEMENT

Faire un courrier précisant

- Adresse en France
- Adresse en Côte d'Ivoire
- Liste des effets personnels avec valorisation
- Signer ce document
- L'apporter au Consulat avec une pièce d'identité (original + photocopie)
- Le Consulat certifiera conforme la signature du déposant
- Frais de chancellerie : 15 €

Horaires d'ouverture de la Chancellerie : Mardi et Jeudi après-midi de 14 h 00 à 17 h 00

58 Av Maréchal Foch – 69006 LYON
Tél : 04 72 43 92 33 – e mail : cotedivoirelyon@yahoo.fr